

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 26 MAI 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBEREILH, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

REÇU

RAPPORT N° 160526-09-PAH-

le - 1 JUIN 2016

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE – ACTIONS COLLECTIVES 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON N°16 MAIRIE

Mme JAUBERT-BATAILLE précise que pour arrêter le programme d'actions collectives 2016 du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises, le comité de pilotage s'est réuni le 22 mars 2016.

Les actions retenues s'articulent autour de 4 axes : organisation, communication, animations et actions pédagogiques.

Le thème de travail (échanges dans les Pyrénées béarnaises) proposé par le Conseil Scientifique pour 2015 et 2016 sert de fil conducteur aux actions proposées.

Il s'agit de la quatrième année de mise en œuvre de la convention décennale passée avec le Ministère de la Culture et destinée notamment à fédérer des acteurs du territoire et à faire connaître le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises:

1 - Organisation (1 000 € TTC)

- Participation et organisation d'actions nationales liées au label : séminaires, colloques...
- Plan de formation et de sensibilisation à destination des associations, sites et professionnels de la Culture et du Tourisme autour du thème de travail proposé par le Conseil Scientifique (1 000€ TTC)
- Acquisition de connaissances patrimoniales en partenariat avec le Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire

- Aide et soutien à la conception et à la mise en place de parcours d'interprétation sur le territoire
- Poursuite de la mise en réseau d'équipements à caractère muséographique du territoire
- Confortation des ateliers de travail thématique avec les acteurs et associations

2 – Faire-savoir (19 200 € TTC)

- Animation du site Internet et mise en place d'une newsletter (2 000 € TTC)
- Conception et réalisation des documents : programmes périodiques, présentation du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine qui servent à faire connaître le Label (4 000€ TTC)
- Partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme pour la valorisation des Villes et Pays d'art et d'histoire Pyrénées-Atlantiques : intégration dans les supports papier et le site Internet
- Conception d'un ouvrage édité par Le Festin (13 200 € TTC)

3 - Animation (17 300 € TTC)

- Projet TRANSPAT autour de la gestion et la valorisation du patrimoine architectural et paysager (5 300 € TTC)
- Parcours et découvertes : poursuite de la programmation de parcours et rencontres gratuits dans les communes afin de sensibiliser les habitants au patrimoine et à leur cadre de vie (6 500 € TTC)
- Sensibilisation à la charte architecturale et paysagère (exposition, tables-rondes, guide écrit et en ligne...) (5 000 € TTC)
- Projet de partenariat avec le Parc National des Pyrénées pour la co-conception et co-réalisation d'animations et pour la formation des agents du Parc (500 € TTC)
- Partenariats SHEM et EDF : valorisation du patrimoine hydro électrique

Ces actions collectives s'inscrivent dans le cadre d'une contractualisation culturelle, mais le volet Tourisme est également pris en compte en relation avec les divers Offices de Tourisme du pôle touristique pyrénéen. Ainsi, la signalétique d'entrée du territoire, la formation des professionnels du guidage et la conception du programme d'activités sont des projets concernant les deux domaines.

De plus, les différents supports produits par le Pays d'art et d'histoire sont diffusés et relayés par les Offices de Tourisme, les supports édités dans le cadre de l'axe transversal du pôle touristique mentionnant le label.

Le montant global de l'ensemble de ces actions est estimé à 37 500 € TTC, avec un reliquat à charge des Communautés de Communes qui ne devrait pas dépasser 20 000 € et dont la répartition sera basée sur les chiffres de recensement de la population en 2011, à savoir :

- Communauté de communes de la Vallée d'Aspe 6,43 %
- Communauté de communes de la Vallée d'e Barétous 7,57 %
- Communauté de communes de la Vallée de Josbaig 3,84 %
- Communauté de communes de la Vallée d'Ossau 23,681 %

La part de la CCPO devrait s'élever à 11 690€ environ soit 58,46 %

La participation de l'Etat est estimée à 12 000 € et celle du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques à 5 500 €. Les actions ne seront lancées qu'une fois les plans de financement arrêtés ; des priorités pourront être définies si les financements prévisionnels n'étaient pas confirmés.

Par ailleurs, la CCPO assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mise en œuvre des actions à partir de conventions de mandat qui seront passées avec chaque communauté de communes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2016.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTE** le présent rapport
- **APPROUVE** le programme d'actions collectives tel que ci-dessus
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées auprès des partenaires institutionnels
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions avec les EPCI
- **ENGAGE** les actions, éventuellement après consultation, et **REGLE** les dépenses

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 26 Mai 2016

Suivent les signatures

Affiché le 02.06.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

le -1 JUN 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE